



HAL
open science

L'ostensible et le secret : usages diplomatiques des correspondances de Pietro et Alessandro Verri

Pierre Musitelli

► **To cite this version:**

Pierre Musitelli. L'ostensible et le secret : usages diplomatiques des correspondances de Pietro et Alessandro Verri. *Chroniques italiennes*, 2019, 37 (1-2), pp.229-250. hal-03549150

HAL Id: hal-03549150

<https://hal.science/hal-03549150v1>

Submitted on 14 Dec 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

N° 37 série web (1-2/2019)

CHRONIQUES ITALIENNES



Université de la Sorbonne Nouvelle

Comité scientifique

Perle ABBRUGIATI (Université d'Aix-Marseille), Andrea AFRIBO (Università di Padova),
Isabelle BATESTI (Université de Poitiers), Giorgia BONGIORNO (Université de Lorraine),
Daniela BROGI (Università per Stranieri di Siena), Gabriele BUCCHI (Université de Lausanne),
Alberto CASADEI (Università di Pisa), Anna DOLFI (Università di Firenze),
Raffaele DONNARUMMA (Università di Pisa), Jean-Louis FOURNEL (Université Paris 8 Vincennes-
Saint Denis), Paola ITALIA (Università di Roma La Sapienza), Stefano JOSSA (Royal Holloway,
University of London), Enrico MATTIODA (Università di Torino), Pier Vincenzo MENGALDO
(Università di Padova), Massimo NATALE (Università di Verona), Claude PERRUS (Université
de la Sorbonne Nouvelle), Eugenio REFINI (Johns Hopkins University), Irene ROMERA PINTOR
(Universidad de Valencia), Martin RUEFF (Université de Genève), Emilio RUSSO (Università di Roma
La Sapienza), Giuseppe SANGIRARDI (Université de Lorraine), Marco SANTAGATA (Università di
Pisa), Hannah SERKOWSKA (Université de Varsovie), Myriam TANANT (Université de la Sorbonne
Nouvelle), Franco TOMASI (Università di Padova), Susanna VILLARI (Università di Messina)

Comité de rédaction

Anne BOULÉ, Christian DEL VENTO, Maria Pia DE PAULIS-DALEMBERT, Alessandro DI PROFIO,
Marina GAGLIANO, Philippe GUÉRIN, Constance JORI, Brigitte LE GOUEZ,
Corinne LUCAS FIORATO, Emilio SCIARRINO

Directeur de publication

Matteo RESIDORI

Secrétaires de rédaction

Carlo Alberto GIROTTO, Ada TOSATTI

*Les articles publiés dans la revue sont évalués et approuvés de manière anonyme
par des membres du comité scientifique, totalement autonome de la Direction*

Université de la Sorbonne Nouvelle
Département des études italiens et roumaines
13 rue de Santeuil 75005 Paris
<http://www.univ-paris3.fr/chroniques-italiennes>
ISSN 1243-5066

Chroniques italiennes web 37 (1-2/2019)

*La diplomatie des lettres au dix-huitième siècle :
France et Italie*

*La diplomazia delle lettere nel secolo diciottesimo:
Francia e Italia*

sous la direction de
Christian Del Vento, Pierre Musitelli,
Silvia Tatti et Duccio Tongiorgi

*Actes du II^e colloque bilatéral
de la Société française d'Étude du Dix-huitième Siècle
et de la Società Italiana di Studi sul Secolo XVIII
(Paris, 7, 8 et 9 décembre 2017)*



SOMMAIRE

Introduction. France et Italie au XVIII^e siècle : enjeux littéraires des relations diplomatiques, par Christian DEL VENTO, Pierre MUSITELLI, Silvia TATTI et Duccio TONGIORGI	p. 5
I. Les enjeux historiques et littéraires	
Gilles BERTRAND, <i>Les relations intellectuelles et culturelles entre la France et l'Italie au XVIII^e siècle : une question diplomatique ?</i>	p. 13
Silvia TATTI, <i>Diplomazia e letteratura: Italia e Francia nel Settecento</i>	p. 31
II. Les arts au service de la diplomatie	
Michela ZACCARIA, <i>Giovanni Rangoni ambasciatore a Parigi e il teatro</i>	p. 51
Martine BOITEUX, <i>Diplomatie et fêtes françaises à Rome au XVIII^e siècle</i>	p. 69
Roberto UBBIDIENTE, <i>Un "anti-Lucrezio" al servizio del bien aimé. Melchior de Polignac ambasciatore a Roma: diplomatico, collezionista, poeta</i>	p. 100
Gilles MONTÈGRE, <i>Les ambassades de Bernis en Italie ou la naissance de la diplomatie culturelle</i>	p. 118
Francesca FEDI, <i>Prima ancora dell'Egitto: Dominique-Vivant Denon tra missioni diplomatiche e progetti letterari</i>	p. 135
III. Écrivains et diplomatie	
Valentina GALLO, <i>Parigi 1713: la diplomazia pontificia alla prova della corte di Francia (Cornelio Bentivoglio d'Aragona e Pompeo Aldrovandi)</i>	p. 166

- Duccio TONGIORGI, *Classici italiani e reti diplomatiche. Note su Metastasio e i fratelli Calzabigi* p. 185
- Laurence MACÉ, *Voltaire entre Italie et France : réseaux diplomatiques et diffusion des œuvres* p. 208
- Pierre MUSITELLI, *L'ostensible et le secret : usages diplomatiques des correspondances de Pietro et Alessandro Verri* p. 229
- Christian DEL VENTO, *Alfieri, un homme de lettres dans le « Tournoi de l'ombre »* p. 251
- Annalisa NACINOVICH, *L'Arcadia di Gioacchino Pizzi e la diplomazia francese: l'elogio funebre del Padre Jacquier di Giacinto Ceruti* p. 268

IV. Correspondances et dépêches diplomatiques

- Ruggero SCIUTO, *Reti diplomatiche al servizio del progresso scientifico: Luigi Lorenzi e l'inoculazione antivaiolosa nella Toscana granducale* p. 283
- Stefano FERRARI, *I rapporti tra Italia e Francia nel carteggio di Jean-Henri Melon con il duca Louis-Alexandre de La Rochefoucauld (1767-1769)* p. 302

INTRODUCTION

**FRANCE ET ITALIE AU XVIII^e SIECLE :
ENJEUX LITTERAIRES
DES RELATIONS DIPLOMATIQUES**

En décembre 2017 se sont tenues à Paris, avec le soutien d'unités de recherche de l'université Sorbonne Nouvelle (LECEMO et FIRL), de l'ENS, de l'université de Rome « La Sapienza », de l'université Paris 8 et de l'université de Modène et Reggio Emilia, les deuxièmes rencontres bilatérales entre la Société française et la Société italienne d'étude du Dix-huitième siècle (SFEDS et SISSD), dont le présent volume réunit les Actes : *La diplomatie des lettres au dix-huitième siècle : France et Italie*. L'objet de nos travaux était la diplomatie au sens large. Nous n'avons toutefois pas souhaité étendre nos recherches à toutes les pratiques et à tous les aspects relatifs à la gestion par un État de ses affaires étrangères : une telle exhaustivité n'aurait pas eu de sens, du reste, au regard de l'ampleur des domaines concernés et du nombre important d'études sur la question, qui a fait l'objet ces dernières années d'un regain d'intérêt critique bienvenu. Notre attention s'est davantage portée vers l'expérience et la situation des personnalités qui, investies des fonctions de représentation plus ou moins officielles, jouèrent un rôle dans le vaste réseau de la République des Lettres, en conciliant, voire en associant, les impératifs de la politique et les temps et les formes de la communication artistique et littéraire.

La contribution des diplomates à l'essor du marché de l'art, à l'enrichissement des collections et à l'érudition antiquaire a été bien étudiée depuis de nombreuses années, elle aussi, même si beaucoup reste à faire. Plus récemment, c'est sur le rôle stratégique des représentations étrangères dans la

circulation des textes littéraires (à l'inclusion, bien évidemment, des textes philosophiques et historiques) que se sont penchées les études, et c'est cette approche que nous avons retenue. L'activité diplomatique constitue en effet l'une des mailles de la communication culturelle européenne du XVIII^e siècle : une communication faite de correspondances directes, non seulement sous forme de relations épistolaires, mais aussi de commandes, de traductions sollicitées ou directement commissionnées, d'ouvrages suspects ou frappés par la censure que les réseaux d'acheminement privés des ambassades permettent de faire circuler. De ce point de vue, il est fondamental que nous fassions l'effort de lire ces textes dans un cadre référentiel qui nous impose de nouvelles possibilités interprétatives et que nous sachions discerner les nombreuses stratifications de sens inhérentes aux fonctions nouvelles attribuées au langage littéraire, phénomène typique du XVIII^e siècle (pensons à la poésie du paysage et, plus généralement, aux œuvres poétiques qui dialoguent avec les nouvelles sciences et qui véhiculent en sous-main des sensibilités proprement maçonniques et des philosophies de la nature souvent hétérodoxes).

Dans cette même perspective, un colloque organisé à Modène en 2015 a permis de sonder en détail – mais sans prétention d'exhaustivité – les rapports entre diplomatie et communication littéraire entre l'aire anglo-saxonne et l'Italie¹. Une journée d'études plus récente, organisée en mai 2019 à l'Université d'Innsbruck, fut l'occasion de commencer à cerner les relations entre les anciens États italiens et l'Empire d'Autriche². Un autre rendez-vous international, organisé en février 2020 par Silvia Tatti à l'Université La Sapienza de Rome, a exploré les rapports entre « Diplomatie et littérature dans la Rome des Papes, de la deuxième moitié du XVII^e siècle à la fin de l'Ancien Régime »³.

¹ Voir Francesca Fedi et Duccio Tongiorgi (dir.), *Diplomazia e comunicazione letteraria nel secolo XVIII: Gran Bretagna e Italia ; Diplomacy and Literary exchange: Great Britain and Italy in the Long 18th Century*, Rome, Edizioni di Storia e Letteratura, 2017.

² *Diplomazia e letteratura tra Impero asburgico e Italia (1690-1815). Literarische und diplomatische Beziehungen zwischen der Habsburgermonarchie und Italien (1690-1815)*. Les Actes du colloque sont en cours d'édition et paraîtront en 2020.

³ *La diplomazia delle lettere nella Roma dei Papi dalla seconda metà del Seicento alla fine dell'Antico Regime*, Convegno internazionale di studi (Rome, 26, 27 et 28 février 2020). Notez que d'importantes avancées dans l'étude du rapport entre communication littéraire et activité diplomatique ont été présentées à l'occasion du colloque *Giovanni Lodovico Bianconi (Bologna 1717-Perugia 1781). Un « homme de lettres » europeo* (Pérouse, mars 2019), dont les actes sont en train d'être réunis par Sandro Gentili et Chiara Pioli Casella.

Nous pouvons aujourd'hui offrir un premier examen des liens entre la France et l'Italie. Comme le démontrent clairement les pages qui suivent, les nombreuses crises et les multiples faiblesses politico-institutionnelles de la Péninsule confèrent à l'aire italienne une centralité stratégique véritablement européenne. En sens inverse, c'est aussi, et naturellement, l'activité des nombreux diplomates italiens en poste en France qui a retenu notre attention : là encore, du fait des complexes jeux d'équilibre qui régissent la Péninsule, l'écheveau est difficile à démêler. Car, à vrai dire, les Italiens sont un peu partout, au service du pays où ils sont nés et dont ils parlent la langue, mais pas seulement. Comme le rappelait par exemple Dieudonné Thiébault, ex-jésuite ami de D'Alembert, titulaire de la chaire de grammaire à l'École militaire de Berlin et l'un des plus proches collaborateurs de Frédéric II pendant près de vingt ans, les diplomates italiens étaient ceux auxquels l'empereur faisait le plus confiance, pour des raisons qu'il ne faut pas sous-estimer :

il préféra les Italiens, parce qu'ils sont plus économes, et que leur pays étant plus divisé en petites souverainetés de diverses espèces, il les jugea moins exclusivement attachés à leur patrie, ou à telle forme de gouvernement, outre que l'on sait combien en général ils ont d'aptitude à tout ce qu'on appelle *politique* et *diplomatie*.⁴

Le cas de Michele Enrico Sagramoso, vénitien et diplomate de l'Ordre de Malte, franc-maçon actif dans toute l'Europe, y compris en France, au service de plusieurs gouvernements et de plusieurs souverains, est particulièrement éclairant pour notre propos. D'autant que Sagramoso incarne assurément une forme de « diplomatie des lettres », si l'on considère les relations étroites qu'il entretint avec des auteurs comme Pindemonte et Bertola, poètes que nous avons cessé il y a bien longtemps de considérer comme faciles, dès lors que fut comprise toute la portée politique – au sens large – de leur œuvre.

L'autre élément présent dans l'intitulé de notre colloque – le XVIII^e siècle –, doit nous inviter à réfléchir aux raisons d'une telle délimitation chronologique. Les actes du colloque de Modène nous ont déjà donné l'occasion d'échanger et de réfléchir sur ce point fondamental. Les recherches historiographiques de ces dernières années ont conduit à considérer le début du XVIII^e siècle comme un tournant dans l'histoire de la diplomatie et, notamment, des représentants des différentes puissances européennes,

⁴ Dieudonné Thiébault, *Mes souvenirs de vingt ans de séjour à Berlin, ou Frédéric le Grand, sa famille, sa cour, son gouvernement, son académie, ses écoles et ses amis littérateurs et philosophes*, Paris, chez F. Buisson, imprimeur-libraire, 1804, t. IV, p. 44.

devenus des figures de premier plan de la politique internationale. Les tractations complexes qui mirent fin à la Guerre de succession espagnole, à Utrecht, Rastatt et Baden, eurent en effet « comme conséquence immédiate de faire prendre conscience aux diplomates de nouvelle génération de leur rôle de négociateurs, dotés en matière de choix stratégiques d'une autonomie et d'une responsabilité toujours plus grandes. »⁵

Cette conscience, comme l'a rappelé à juste titre Renzo Sabbatini dans le compte rendu fouillé qu'il a consacré aux actes du colloque de Modène, avait commencé à poindre plus d'un demi-siècle auparavant, « après les deux longs et difficiles congrès de Münster et d'Osnabrück qui avaient mis un terme à la terrible guerre de Trente ans et qui avaient constitué, pour les deux cents représentants qui y furent impliqués, l'expérience fondatrice d'une nouvelle conception des rapports diplomatiques. »⁶ Sabbatini invite certes à ne pas considérer le passage d'un siècle à l'autre comme une césure temporelle trop forte, mais il ne fait guère de doute qu'une étape fondamentale est franchie avec le nouveau cadre européen qui se met en place au début du XVIII^e siècle : c'est à ce moment précis que se fait jour l'idée qu'il n'est plus possible de concevoir l'ordre politique européen comme une Société des Princes garantie par un « monarque universel » (ce rôle que Louis XIV avait revendiqué pour la dernière fois). Dans ce nouveau cadre, dominé par le modèle de l'équilibre des puissances, les émissaires des diverses nations cessèrent progressivement de se concevoir – et d'être considérés – uniquement comme les représentants de leur souverain, c'est-à-dire comme « des figures symboliques empêtrées dans un cérémonial imposé par la hiérarchie de rang. »⁷ De fait, ils furent amenés à agir principalement en tant que négociateurs, capables d'assumer la responsabilité de décisions importantes. Ils furent donc infiniment plus libres d'entretenir des rapports et de promouvoir des initiatives qui prirent souvent la forme concrète du patronage et se traduisirent par un nouvel essor de la circulation des idées.

La rupture révolutionnaire de la fin du siècle modifie une nouvelle fois le contexte et justifie le *terminus ad quem* que nous nous sommes fixé : l'irruption des *homines novi* sur la scène politique bouleverse aussi les règles

⁵ Francesca Fedi et Duccio Tongiorgi, « Premessa », dans *Diplomazia e comunicazione letteraria*, op. cit., p. VII.

⁶ Renzo Sabbatini, compte rendu de *Diplomazia e comunicazione letteraria nel secolo XVIII: Gran Bretagna e Italia*, dans *Archivio storico italiano*, 655, 2018, 1, p. 191-194.

⁷ Francesca Fedi, « "Piste" inglesi per la lettura settecentesca di Machiavelli », dans *Diplomazia e comunicazione letteraria*, op. cit., p. 155.

et les mœurs des milieux diplomatiques – et c’est tout particulièrement vrai, pourrions-nous ajouter, en ce qui concerne la « diplomatie des lettres ». En cette fin de siècle disparaît précisément cette tendance qu’avaient expérimentée les représentants de la politique étrangère au XVIII^e siècle à adopter les formes et le langage de la littérature et de l’art pour véhiculer, par leur intermédiaire et sans les dénaturer, une perspective essentiellement politique. Mais les soubresauts de l’histoire font bientôt voler en éclats les rites consolidés et mettent à nu les textes, en rendant explicites, bien que souvent précaires, les liens entre littérature et histoire.

À ce titre, l’expérience de Vincenzo Monti (avant que ce dernier ne se revendique « citoyen » en 1797) est éclairante pour appréhender pleinement les rapports diplomatiques entre les États italiens et la France. Monti fut l’auteur anonyme, en 1794, de la *Lettera a Giovanni Acton*, dans laquelle il prit la défense de Francesco Piranesi, agent à la solde du gouvernement de Suède. Et l’on sait que, quelques mois plus tard, alors que les troupes françaises s’apprêtaient à pénétrer dans les territoires pontificaux, l’on pouvait observer sur les murs de la demeure de la famille de Monti en Romagne les enseignes diplomatiques de la Suède, affichées en guise de protection. Pourtant, en cette même année 1794, Monti avait mené des tractations secrètes avec un représentant de Vienne à Rome et avec Wilczeck lui-même, en prévision de son transfert à Milan, voire directement à la cour des Habsbourg. Tout cela alors même qu’il était principalement connu comme le « chantre de Bassville », qui mit en vers, à la demande de la papauté, le sort tragique du diplomate Nicolas-Jean Hugou de Bassville, représentant de la France révolutionnaire tué lors de la mise à sac de l’ambassade de France à Rome. La violation du territoire de l’ambassade et l’assassinat du diplomate avaient plongé la hiérarchie ecclésiastique dans le plus profond embarras, faisant craindre à cette dernière une déclaration de guerre de la part de la France. Monti fut donc chargé de faire des vers et il s’exécuta. Il ne fait aucun doute, aujourd’hui, qu’il disposait au moment de composer son poème d’informations puisées dans les dépêches officielles signées par le cardinal Zelada, secrétaire d’État, dont la préoccupation était d’éviter que ce périlleux incident diplomatique ne mît le feu aux poudres. La *Bassvilliana* offrit assurément un bel exemple de cette nouvelle diplomatie des lettres ; et, par chance, le résultat fut différent ce que laissait augurer une œuvre de propagande directement commissionnée à l’auteur par le cardinal Zelada.

Dans la mesure où la politique acquit en ce siècle une prééminence inédite, il nous faut donc repenser les relations entre la France et l'Italie en prenant appui sur une analyse des effets que put avoir le réseau diplomatique sur le système culturel. La vitalité constatée des interactions affaiblit certains stéréotypes déjà remis en question par l'historiographie y compris littéraire de ces dernières années, comme celui d'un développement à deux vitesses de ces nations, avec l'image d'une France en plein progrès culturel et intellectuel, et d'une Italie fidèle à l'héritage des siècles passés.

La carte littéraire et éditoriale que permet d'esquisser une relecture des rapports italo-français sous l'angle diplomatique et politique consacre, bien au contraire, le rôle considérable des diplomates qui agissent au cœur du système de relations interétatiques, dans un contexte de dialogue et d'échanges bien plus dynamique, complexe et réciproque que ne le laissait supposer la seule prise en compte des manifestations de la culture académique ou circonscrite au monde de la République des lettres. Les articles ici réunis démontrent combien fut essentielle la contribution de ces nombreux « artisans » de la culture, pour reprendre la définition toujours valable proposée par Franco Venturi, qui évoque une activité en partie souterraine mais d'une importance capitale⁸. Ces opérateurs sont certes en retrait de la scène culturelle officielle, mais ils s'activent en coulisse, ils bâtissent un réseau étendu de relations, se déplacent d'une métropole à l'autre et consacrent une partie de leur fonction institutionnelle – qu'ils soient chargés d'affaires, secrétaires de légation ou fonctionnaires ministériels – à promouvoir des éditions, des spectacles, des initiatives culturelles, allant parfois jusqu'à fonder des bibliothèques, à l'instar du diplomate François Floncel, dont la bibliothèque fut un point de référence pour tous les Italiens de France.

Cependant, le cadre diplomatique n'influe pas simplement sur le dynamisme des jeux d'échanges et de circulation qui se trouvent au cœur des relations franco-italiennes ; son effet se fait également sentir sur l'activité d'auteurs importants, comme Voltaire, Alfieri ou les frères Verri, pour ne citer que certains des écrivains ici évoqués. Les plus puissants dispositifs de la République européenne des lettres (les voyages, les contacts épistolaires, les commissions, le monde de l'édition) sont étroitement liés au monde de la politique et de la diplomatie, et cette République ne peut, du fait de sa nature internationale, ignorer les sollicitations et les propositions qui émanent du

⁸ Franco Venturi, *L'Italia fuori d'Italia, Storia d'Italia*, Turin, Einaudi, 1973, vol. III, *Dal primo Settecento all'Unità*, p. 987-1481, ici p. 1036.

milieu des ambassades. Cette dimension est bien connue des savants italiens depuis Muratori, instigateur de la République italienne des lettres dont les postulats théoriques se fondaient précisément sur l'entente diplomatique et une gestion partagée entre les représentants des principaux États italiens. Cette dimension traverse tout le siècle jusqu'à sa conclusion révolutionnaire, qui change la donne et marque, nous le disions, l'entrée en scène des *homines novi*, dont la culture, la formation et la fonction ne sont plus celles des médiateurs culturels des cours et chancelleries d'Ancien régime.

La prise en compte des relations politiques permet d'introduire un élément dynamique dans la reconstruction du réseau de la République européenne des lettres et de dépasser les schémas de fonctionnement abstraits, en repartant précisément de la pluralité des expériences d'échange et d'interaction diplomatiques. Dans cette perspective, la fragmentation régionale italienne, loin d'agir comme l'une des causes de la décadence de la Péninsule, apparaît plutôt comme une chance en matière de ferveur culturelle, puisqu'elle se traduit par la multiplicité des représentations diplomatiques des États de la Péninsule à Paris. Inversement, il faut relever en Italie la présence des émissaires de la France et de personnalités intellectuelles vivant au contact étroit du milieu des chancelleries, et dont l'activité varie en fonction des spécificités locales (à Venise, Parme, Florence, Rome ou Naples) : ce volume met notamment en évidence l'intense activité littéraire et artistique qui se déploie autour de la représentation française auprès du Saint-Siège et dont les répercussions sur la culture romaine sont importantes tout au long du siècle, en raison des liens particulièrement étroits qui unissent la papauté et Paris. Mais il convient également de citer le rôle de Venise et de la Toscane, pôles éditoriaux majeurs, dans la production de traductions et la diffusion de livres. L'ensemble de ces facteurs invite donc à envisager la fragmentation politique italienne sous l'angle des opportunités d'échange.

À ce titre, il paraît important de poursuivre l'étude des productions éditoriales : publications, création de collections, traductions, commerce et circulation des livres entre la France et l'Italie soulignent l'influence des réseaux diplomatiques tout à la fois en termes de voyages et de déplacement des hommes de lettres (mentionnons la présence à Paris de Pier Jacopo Martello, Ranieri de' Calzabigi, Ferdinando Galiani, Cesare Beccaria et Alessandro Verri) et en termes de promotion des initiatives culturelles. Certaines entreprises ou décisions éditoriales n'acquièrent de sens et ne font émerger de nouveaux enjeux qu'à la lumière, précisément, du contexte politico-littéraire qui les a vu naître.

L'étude des rapports entre les deux nations sœurs sous l'angle de la diplomatie permet donc de réviser certains stéréotypes particulièrement tenaces et d'ouvrir de nouvelles pistes de recherche qui redéfinissent la géographie culturelle italienne et européenne, explorent les liens entre commission et production culturelle, invitent à réfléchir au langage de la communication littéraire et plus spécifiquement à la rhétorique de la dépêche, et fournissent un modèle à partir duquel repenser dans son ensemble la République européenne des lettres, ses dispositifs discursifs et ses modes de fonctionnement.

Ce réseau aux multiples implications n'est pas un simple arrière-plan : il s'anime de nombreux portraits de personnalités plus ou moins renommées, hommes et femmes de lettres cosmopolites, professeurs, traducteurs, secrétaires, médiateurs, consuls, à qui l'on doit une vaste production de livres, de vers, de dédicaces, d'opuscules, de lettres et de mémoires – autant de formes d'écriture propres à restituer la vitalité de ce monde cosmopolite européen, qui eut aussi la possibilité de s'affirmer grâce aux canaux de la politique, certes hasardeux, mais riches de possibilités, même littéraires.

Cette enquête sur la diplomatie franco-italienne des lettres fait partie, comme nous le disions, d'un vaste programme de recherche qui a obtenu en Italie un important financement national de la part d'un regroupement d'universités (la Sapienza, les universités de Gênes et de Padoue) coordonnées par l'université de Pise. Elle appelle à être approfondie et élargie, dans la perspective de dresser une carte des relations entre les États italiens et les principaux pays d'Europe. Il va de soi que le cas français, du fait de son importance historiographique, du fait aussi de l'état de la recherche, reste un point central à partir duquel mener ces travaux.

Christian DEL VENTO

Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

Pierre MUSITELLI

École normale supérieure - Université PSL

Silvia TATTI

Sapienza Università di Roma

Duccio TONGIORGI

Università degli Studi di Genova

L'OSTENSIBLE ET LE SECRET : USAGES DIPLOMATIQUES DES CORRESPONDANCES DE PIETRO ET ALESSANDRO VERRI

La correspondance des frères Verri, qui couvre les trente dernières années de l'Ancien régime, n'est pas une correspondance diplomatique. S'il est vrai que l'écriture diplomatique ou consulaire ne se différenciera nettement des autres formes d'écriture et de correspondance qu'au cours du XIX^e siècle avec la professionnalisation du métier de diplomate¹, elle possède cependant dès l'origine des caractères distincts et une logique propre. Comme l'ont rappelé en 2012 les auteurs du volume *Écrivains et diplomates. L'invention d'une tradition (XIX^e-XXI^e siècles)*, on attend du diplomate de la clarté, de la simplicité, une neutralité sans artifice de style, ni ornement, ni digression. Un diplomate est chargé d'« informer » et d'aider sa tutelle à la décision, d'« influencer », c'est-à-dire de plaider ou de négocier dans des échanges institutionnels, et enfin de rendre compte et de solliciter des instructions, en veillant à la confidentialité des échanges. En quelque sorte, un écrivain écrit tandis qu'un diplomate rédige².

Rien de tel, à première vue, dans les échanges épistolaires des frères Verri qui se rattachent au genre de la correspondance familiale et privée – une

¹ Voir Yves Bruley, « Le diplomate français au XIX^e siècle, entre belles-lettres et littérature », dans Laurence Badel, Gilles Ferragu, Stanilas Jeannesson, Renaud Meltz (dir.), *Écrivains et diplomates. L'invention d'une tradition. XIX^e-XXI^e siècles*, Paris, Armand Colin, 2012, p. 55 : « La diplomatie en voie de professionnalisation n'avait pas besoin des écrivains, mais d'hommes de lettres, à qui la formation rhétorique donnait les aptitudes nécessaires au métier – jusque dans la distinction entre style personnel et style de convenance. »

² *Ibid.*, Introduction, p. 26.

correspondance qui revendique même à ses débuts son écriture désordonnée, voire « confuse »³. Les lettres sont écrites au fil de la plume et souvent achevées en hâte pour ne pas manquer le départ de la poste : « Non ho riveduta la lettera per far presto. Se vi sono delle ripetizioni, peggio per voi »⁴, concluait Alessandro en octobre 1766. Il n'en reste pas moins que cette correspondance familière finit par assumer un certain nombre de « fonctions diplomatiques », qu'il conviendra de définir, dans la mesure où elle s'inscrit au cœur des enjeux de transmission de l'information – volontaire *et* involontaire – dans une aire territoriale comprise entre Paris, Milan, Vienne et Rome.

1. Les fonctions du *Carteggio Verri*

En marge des informations privées, les frères Verri sont attentifs, comme le veut l'usage, à ménager dans leurs lettres des paragraphes dont la lecture peut être rendue publique, de façon plus ou moins informelle, depuis les amis proches, jusqu'aux parents, aux salons ou aux cercles mondains. Inutile en effet de « ricopia[re] le stesse cose più volte per dare le nuove a tutti »⁵. Dans certains cas, un même ordinaire peut donner lieu à deux lettres : l'une privée à l'intention du frère et l'autre « lisible », pouvant être prêtée ou portée à la connaissance de tiers. C'est le cas du double envoi d'Alessandro à son frère daté du 8 avril 1769, dont le premier pli s'ouvre par ces mots : « Questo sia il *sermo fidelis* tra di noi ; l'altra è ostensibile »⁶. Mais dans la plupart des cas, l'ostensible et le secret se partagent l'espace d'une même lettre.

Les « cose impunemente leggibili »⁷ sont tout d'abord relatives à l'actualité pontificale, dont Alessandro se fait le porte-voix en transmettant à

³ *Viaggio a Parigi e Londra (1766-1767). Carteggio di Pietro e Alessandro Verri*, éd. Gianmarco Gaspari, Milan, Adelphi, 1980, 12 novembre 1766, p. 80.

⁴ *Ibid.*, 19 octobre 1766, p. 29.

⁵ *Ibid.*, Alessandro Verri, 20 janvier 1767, p. 270.

⁶ *Carteggio di Pietro e di Alessandro Verri dal 1766 al 1797*, éd. Emanuele Greppi, Alessandro Giuliani, Francesco Novati puis Giovanni Seregini, Milan, Cogliati-Milesi-Giufrè, 1911-1942, XII tomes (dorénavant *Carteggio*), II, p. 232 et p. 234.

⁷ *Viaggio a Parigi e Londra, op. cit.*, Pietro Verri, 14 février 1767, p. 280 : « I tratti leggibili io gli comunico agli amici, cioè ai fratelli, a Lambertenghi, alla Somaglia, a Carli, a Corti, e in tutti le cose tue fanno la stessa impressione. »

son frère des relations de consistoires, d'homélies, d'audiences pontificales et, surtout, par deux fois, le scrupuleux récit des conclaves qui ne manquent pas de susciter l'intérêt de son correspondant et de son cercle de lecteurs : celui de février à mai 1769, qui se conclut par l'élection de Giovanni Vincenzo Ganganelli, Clément XIV, et celui de septembre 1774 à février 1775, qui porte Angelo Braschi, Pie VI, sur le trône pontifical. Un second type d'informations concerne l'actualité politique, diplomatique et économique de l'Italie et de l'Europe. Le *Carteggio Verri* (1766-1797) couvre plusieurs grands "moments" en termes d'histoire des relations internationales : le voyage de l'Empereur Joseph II à Rome lors du conclave de 1769, alors que les Royaumes d'Europe expulsent les Jésuites ; la visite de Pie VI à Vienne en mars-avril 1782, en une période de crise diplomatico-politique liée à l'ambitieuse réforme religieuse menée par l'Empereur ; et les années des guerres révolutionnaires. En de nombreuses occasions, ces échanges épistolaires se doublent d'envois de dépêches, de manifestes ou d'articles de presse parfois recopiés *in extenso*, comme à l'occasion de l'assassinat d'Hugou de Bassville, chargé d'affaires de la République française à Rome : le tumulte populaire est minutieusement dépeint par Alessandro dans sa lettre du 13 janvier 1793, dans laquelle sont enchâssées les transcriptions d'une longue relation parue dans le périodique *Annali di Roma* et d'un « Pro memoria » de la Curie à l'intention du Consul de France⁸.

Pietro se félicitait de disposer ainsi, deux fois par semaine, du menu détail de l'actualité romaine. Dès le mois de mai 1768, il avait fait part à son frère de la satisfaction de Firmian, ministre plénipotentiaire qui tenait les rênes du gouvernement de Milan :

So che ti stima veramente e le tue lettere, che nella parte ostensibile leggo a taluno, sono già in tale credito che si dice da molti ch'io sono il più istruito di ogni altro, nelle nuove di Roma.⁹

Le troisième type d'informations publiques concerne l'actualité scientifique, littéraire et artistique à l'occasion desquelles le *Carteggio* sert de canal de transmission à des imprimés, des manuscrits ou des annonces de souscriptions.

Ces dernières années, le développement des études sur les transferts

⁸ *Carteggio di Pietro e Alessandro Verri*, VIII, t. I, éd. Sara Rosini, Rome, Edizioni di storia e letteratura, 2008, p. 239-251.

⁹ *Carteggio* I, vol. 2, 21 mai 1768, p. 285.

culturels a mis en lumière l'importance des échanges épistolaires parmi les principales formes d'intermédiations¹⁰ participant de la création d'un espace intellectuel partagé en Europe. Déjà dans le *Caffè* Luigi Lambertenghi avait publié un éloge des postes, dont l'extension et la rapidité permettaient de « spargere le nuove verità » et de créer « quel fermento d'idea » vecteur du progrès des sociétés humaines¹¹. Les “ambassades” littéraires et artistiques des frères Verri offrent un fascinant cas d'étude. Un recensement des opuscules et brochures transmis avec leurs lettres ou acheminés par des voies secondaires et sécurisées en marge du *Carteggio* permet de prendre la mesure du réseau de transmission au cœur duquel ils se situent. Pietro apparaît notamment, grâce à l'utilisation des valises diplomatiques, comme un grand pourvoyeur des ouvrages de Voltaire à Rome : il en transmet une trentaine de titres, entre janvier 1768 et janvier 1772, dont les quatre tomes des *Questions sur l'Encyclopédie*, en dépit du durcissement de la censure milanaise et du renforcement des contrôles à partir de la fin de l'année 1768 :

Tutta questa roba verrà a te, spero sarai il primo nel paese ad averla ; come lo sono, io stesso, il primo in Milano, perchè lo stampatore ginevrino me li spedisce.¹²

L'envoi d'ouvrages nouveaux, parfois interdits ou scandaleux, passibles de saisie et de destruction, contraint les épistoliers à user de stratagèmes pour éviter la fouille des malles-poste aux portes de Rome. En mai 1768, les frères Verri se servent du relais de Matthieu de Basquiat, baron de la Houze, ministre plénipotentiaire de France à Parme. Sous la première enveloppe, une seconde mentionne l'adresse de Jean-Henri Melon, secrétaire d'Ambassade du marquis d'Aubeterre à Rome de 1763 à 1769¹³, vers qui le pli est réacheminé et auprès de qui Alessandro récupère les ouvrages. En novembre 1769, toujours sur les indications d'Alessandro, les colis passent

¹⁰ Sur le lien entre Lumières trans-européennes et activité culturelle diplomatique voir Joanna Craigwood, « Diplomats and international book exchange », dans Ann Thomson, Simon Burrows, Edmond Dziembowski (dir.), *Cultural Transfers : France and Britain in the long Eighteenth Century*, Oxford, Voltaire Foundation, 2010, p. 57-69.

¹¹ « Delle poste », dans « *Il Caffè* » 1764-1766, éd. Giovanni Francioni et Sergio Romagnoli, Turin, Bollati Boringhieri, t. I, p. 310.

¹² *Carteggio* III, 24 novembre 1770, p. 72.

¹³ Sur Jean-Henri Melon, je renvoie à la contribution de Stefano Ferrari dans le présent volume, p. 302-318.

par François Régny, Consul de France et Directeur des Postes de France à Gênes, qui transmet à Louis-Dominique-Honoré Digne, Consul de France et Directeur des Postes à Rome¹⁴. Alessandro Verri s'était lié avec ce dernier qui lui rendait, écrit-il, « cento servigi »¹⁵.

Le recours à des destinataires-relais est une technique souvent usitée pour contourner les circuits exposés de la poste ordinaire. En 1770, Alessandro se charge de faire entrer « impunemente » dans Rome l'*Encyclopédie* de Diderot et D'Alembert dans la réédition de Livourne imprimée par Giuseppe Aubert, en se servant d'une « carrozza cardinalizia »¹⁶. L'ouvrage est encore diffusé sans licence, mais Verri était parvenu à trouver à Rome une demi-douzaine de souscripteurs pour l'éditeur livournais¹⁷. Certains de ces éléments sont connus¹⁸ ; en revanche, la question du rapport entre transmission des nouvelles et écriture diplomatique dans la pratique épistolaire des frères Verri mérite d'être étudiée.

2. Diplomatie internationale et transmission de l'information

Lors de son périple européen de l'hiver 1766-1767, Alessandro fréquente assidûment les milieux des chancelleries, non seulement « per lettera e passaporto », comme il l'écrit en novembre 1766¹⁹, mais parce que les formes de la sociabilité cultivée et son statut social le placent naturellement au contact des cercles du pouvoir, à une époque où les classes nobiliaires et patriciennes possèdent le quasi-monopole des services diplomatiques. Le 7 novembre 1766, il rencontre à Paris le comte de Mercy-Argenteau, ambassadeur d'Autriche à la cour et l'une des pièces maîtresses de l'administration viennoise, protégé du prince de Kaunitz-Rittberg ; il

¹⁴ Sur ces figures, voir Anne Mézin, *Les consuls de France au siècle des lumières (1715-1792)*, Paris, Direction des Archives et de la Documentation, Ministère des Affaires étrangères, 1997, *sub voce*.

¹⁵ *Carteggio* III, 7 mars 1770, p. 213.

¹⁶ *Carteggio* IV, 29 décembre 1770, p. 105.

¹⁷ *Carteggio* III, 18 novembre 1769, p. 118. Sur l'interdiction qui frappait l'*Encyclopédie* à Rome, voir *Carteggio* II, Alessandro Verri, 19 juillet 1769, p. 372.

¹⁸ Voir notamment Fabio Tarzia, *Libri e rivoluzioni. Figure e mentalità nella Roma di fine ancien régime (1770-1800)*, Milan, FrancoAngeli, 2000, en particulier p. 19-51.

¹⁹ *Viaggio a Parigi e Londra, op. cit.*, 18 novembre 1766, p. 97. Voir aussi la lettre d'Alessandro, 25 décembre 1766, p. 175.

côtoie Ferdinando Galiani, alors secrétaire d'Ambassade et chargé d'affaires du Royaume de Naples. À Londres, outre le comte Christian August von Seilern, ambassadeur d'Autriche de 1766 à 1770, il fréquente Benjamin Franklin et le « Marchese Caraccioli », c'est-à-dire Domenico Caracciolo, envoyé extraordinaire de Naples à Londres de 1764 à 1771, futur ambassadeur à Paris et familier de Mme Geoffrin et de D'Alembert²⁰. À son arrivée à Rome, Alessandro est l'hôte régulier de la villa du cardinal Alessandro Albani, ministre impérial²¹, ainsi que du marquis d'Aubeterre, ambassadeur de France auprès du Saint-Siège, bientôt remplacé, en 1769, par le cardinal de Bernis dont Verri dépeindra les fastueuses réceptions et la « casa aperta, sempre fumante di cucina »²². S'ajoutent à ces fréquentations celle des envoyés, des ministres plénipotentiaires, des agents consulaires, des nonces apostoliques...

L'intégration réussie d'Alessandro, dès 1767-1768, dans les salons de l'aristocratie cosmopolite romaine lui permet d'informer Pietro précisément des « nuove o ciarle » et des « grandi mutazioni »²³ que laisse présager la dégradation des relations diplomatiques entre les Bourbons et le Pape, provoquée par l'expulsion des Jésuites de Naples, puis de Parme et de Malte. Chacun observe le vacillement de l'alliance séculaire entre le trône et l'autel, qui va ouvrir dans l'opinion publique européenne un champ très large à la remise en cause de Rome. Les lettres d'Alessandro exposent non seulement le contenu des échanges dont il est témoin²⁴, mais aussi la manière dont la diplomatie se met en spectacle, avec ses effets scéniques, son suspense entretenu, le prestige qu'en retirent ceux dont les sources sont les plus promptes et les plus fiables. Il écrit le 18 mai 1768 :

È venuto giorni sono un corriere straordinario da Napoli, il quale fu subito spedito a Parigi. L'ambasciatore di Francia era in casa di una dama sua conoscente, quando gli furono portate le lettere dell'ultima posta ; le aperse e le lesse e fu sentito dire con un atto di ammirazione grandissima : « *je n'aurais pas cru, que les choses arrivassent jusque-là* ». Pure v'è chi prende questa come una scena ben

²⁰ *Ibid.*, p. 175-177.

²¹ *Carteggio I*, vol. 1, 24 juin 1767, p. 404 : « Il cardinale Albani è alla sua villa ; vado sovente da lui come nostro ministro. »

²² *Carteggio XII*, 29 décembre 1781, p. 147.

²³ *Carteggio I*, vol. 2, lettres d'Alessandro des 20 avril 1768, p. 255, et 16 mars 1768, p. 216.

²⁴ Voir *ibid.*, 20 avril 1768, p 253-254, ou encore 11 mai 1768, p. 277, où il reproduit également en style direct un échange entre Albani et d'Aubeterre.

rappresentata e da certe mezze parole, che io so proferite da persona necessariamente informata di questi affari, se ne può sperare piuttosto bene.²⁵

En ces années où chacun en Italie tente de tirer au clair « gl'imbrogli attuali »²⁶ de la Curie, les lettres que Pietro reçoit de Rome sont « la materia prima delle novelle »²⁷. Aussi remercie-t-il Alessandro en juillet 1768 de lui transmettre de larges extraits de l'édit publié en juin par le roi de Naples contre le Pape, qui venait d'excommunier les souverains hostiles aux intérêts de l'Église par un « Breve fulminante » du mois de mars²⁸. « Io son matto colla mia abbondanza », jubile Pietro²⁹, qui reçoit ensuite l'édit de Parme, puis l'édit de Rome contre Parme. Mais une forme de réciprocité est attendue et Alessandro exige de son frère qu'il l'informe des importantes réformes fiscales et économiques entreprises par la *Giunta Economale* de Milan, à une époque où Rome tente de juguler une crise financière endémique :

In via di correzione fraterna, ti rappresento che, se io ti faccio fare buona figura per le cose di Roma, è ragionevole che tu a me lo faccia fare per quelle di Milano.³⁰

3. L'hypothèse d'une carrière en chancellerie

Cette position privilégiée, Alessandro Verri aurait pu l'exploiter à son avantage pour entrer dans la "carrière". Fort des relations qu'il a tissées au cours de son voyage, il écrit depuis Turin (pour opposer son succès personnel à l'échec du voyage de Beccaria³¹) qu'il laisse derrière lui « delle onorevoli ed utili corrispondenze »³². Séduit par une idée de leur père Gabriele, Pietro lui suggère alors de se rendre à Vienne, d'autant que Charles de Firmian est sensible à l'esprit d'initiative du jeune juriste de retour de Paris. Ce dernier commence par décliner la proposition, avant de

²⁵ *Carteggio* I, vol. 2, p. 287.

²⁶ *Ibid.*, Pietro Verri, 23 mars 1768, p. 218.

²⁷ *Ibid.*, Pietro Verri, 19 mars 1768, p. 216.

²⁸ *Ibid.*, 23 mars 1768, p. 218.

²⁹ *Ibid.*, 6 juillet 1768, p. 344-345.

³⁰ *Ibid.*, 23 juillet 1768, p. 370.

³¹ Voir les jugements sévères de Pietro Verri dans ses lettres des 6-7 mars et 7 avril 1767, dans *Viaggio a Parigi e Londra, op. cit.*, p. 332 et p. 386.

³² *Ibid.*, 31 mars 1767, p. 380.

se laisser tenter par la « stable fortuna » que lui fait miroiter son frère³³, prompt à l'assurer du soutien de l'Impératrice, du chancelier Kaunitz et du baron Joseph Sperges, conseiller aux Affaires d'Italie à la cour de Vienne. Sa rencontre, à Florence, avec l'abbé Antonio Niccolini, ancien secrétaire de l'Ambassade de Toscane à Paris, ami de Montesquieu et de D'Alembert, paraît convaincre Alessandro « di andare a Vienna e di cercare [...] di essere mandato presso di un Ambasciatore come *apprentif* [*sic*] »³⁴. Puis il se ravise à nouveau, jugeant cet emploi contraire à son tempérament. Pietro abonde soudain en son sens (« Quanto al progetto di andartene a Vienna per diventare satellite d'un Ambasciatore, non credo che ti conduca al ben essere »³⁵), se berçant du vain espoir de voir son frère rentrer à Milan. Il dresse alors un tableau sinistre de la carrière en chancellerie, entre « ennui mortel », dépendance et aléas :

Perché esporsi poi a tanti azardi ? Sulla speranza di essere spedito, da qui a 10 o 12 anni, a qualche piccola Corte, dove il soldo non ti basterà per fare buona figura ; gli Austriaci non lasciano mai i buoni bocconi ai forestieri, se li tengono ed han ragione.³⁶

Toutefois, un an après l'installation de son frère à Rome, où l'enracine sa relation avec la marquise Boccapaduli, Pietro revient à la charge en faisant part à Alessandro de son projet de le recommander à Firmian comme chargé d'affaires auprès de la Curie, à une époque où Vienne se dit peu satisfaite de son ministre Albani. Pietro est mandaté dans sa requête par son collègue au Conseil suprême d'économie le comte Joseph Wilczek :

Una di queste mattine Wilzeck e Pecis erano da me. Io lessi loro la tua cara lettera, nella quale descrivi il passaggio della regina³⁷, ne furono incantati. Giunto a casa,

³³ *Ibid.*, Pietro Verri, 8-10 février 1767, p. 258.

³⁴ *Ibid.*, 10 mai 1767, p. 424. Il écrivait à Vincenza Melzi, le 3 juin 1815 : « Il Conte di Firmian mi propose non meno che di raccomandarmi a Vienna, ed instradarmi nel corpo Diplomatico in qualità di alunno, cioè di giovane addetto a qualche ministro in corti estere. Avrei dovuto imparare p.ma il Tedesco per due anni su Vienna, dove il conte si prendeva il carico di farmi assegnare il mantenimento da mio Padre » (Sara Rosini, *Lettere di Alessandro Verri a Vincenza Melzi d'Eryl, 1794-1816. Edizione e saggio di commento*, thèse sous la dir. de Franco Gavazzeni, Université de Pavie, 1997-1998, lettre DCCCXXI).

³⁵ *Viaggio a Parigi e Londra, op. cit.*, 16 mai 1767, p. 429.

³⁶ *Ibid.*

³⁷ L'épouse du roi de Naples, Marie Caroline, Archiduchesse d'Autriche et fille de Marie

Wilzeck mi scrisse due righe dicendomi che S. E.³⁸ avrebbe pur veduta volentieri la tua lettera, che però colla mia ingenuità la ricusassi se v'erano cose secrete, senza pensiero alcuno, poiché la curiosità di S. E. era sempre nei limiti della discrezione. Io ho compiegata la tua lettera a Wilzeck [...]. Mi rispose un'ora dopo che S. E. mi ringraziava, che aveva avuto molto piacere ascoltando leggere la interessante tua lettera [...]. Ti ricorderai che il cardinale Albani non si è mostrato niente amico del conte, nella tua lettera v'è quel tratto di protesta sul conto del Breve, io credo che forse per questo mi si sia cercata la tua lettera, e, poiché si tratta di cosa non secreta per te, io ne ho fatto uso³⁹. Da qui dunque ne nasce una idea. So altronde che la nostra Corte non è punto contenta di cotesto ministro, che non ha mai avuto cuore per servir bene ; so che il conte di Firmian ti stima moltissimo ; ciò posto, che male vi sarebbe se io gli parlassi sul conto tuo dicendogli che tu sei fissato in Roma, che, se venissi onorato dalla Corte di qualche commissione, tu la faresti con cuore certamente e che ti raccomando a lui a quest'oggetto ?⁴⁰

Une nouvelle fois, Alessandro se dérobe : intimidé par l'idée d'apparaître comme le rival d'Albani, lui, « semiocculto, nuovo e piccolo », il refuse de s'immiscer dans le « terribile vespaio » des ambitions diplomatiques⁴¹, craignant d'être « trattato come un limone, espresso che sia il sugo » ; il précise de surcroît à son frère qu'il refuse de devenir « una spia occulta » à Rome au service du gouvernement autrichien, car alors « v'è troppo poco splendore nella carica e troppi pericoli e troppi disgusti per l'uomo d'onore » qui accepterait de se charger de « secrete commissioni speciali »⁴².

Il consent toutefois que Pietro communique ses lettres à Wilczek pour se ménager la bienveillance du comte⁴³, acceptant donc, bon gré mal gré, de devenir un informateur impérial, en raison tout à la fois du désir de Pietro de

Thérèse, était passée à Rome en compagnie du grand-duc de Toscane. Voir *Carteggio I*, vol. 2, 11 mai 1768, p. 274-276.

³⁸ Le comte de Firmian.

³⁹ La lettre rapporte un dialogue entre d'Aubeterre et Albani au sujet du décret papal d'excommunication contre les souverains accusés d'avoir expulsés les Jésuites, décret auquel Albani « [avrebbe] avuta parte » en échange d'un bénéfice ecclésiastique destiné à éponger ses dettes, selon Verri (*ibid.*, p. 277).

⁴⁰ *Ibid.*, 21 mai 1768, p. 284-285.

⁴¹ *Ibid.*, 28 mai 1768, p. 299.

⁴² *Ibid.*

⁴³ *Ibid.*, p. 300 : « Avendo poi questa mira trovo utilissimo mezzo invogliare il signor conte colla lettura delle mie lettere e con queste fargli nascere il sentimento, ch'io sarei persona a proposito. »

se servir du relais de son frère pour briller à la cour et de l'empressement de l'administration viennoise à se ménager un accès direct au contenu de cette correspondance privée.

4. Alessandro Verri informateur secret de l'Archiduc Ferdinand et correspondant du Fermier général Antonio Greppi

Une autre source, moins connue, confirme qu'Alessandro Verri constitue pour la cour des Habsbourg une source de renseignement prisée : sa correspondance – inédite autant que passionnante – avec le Fermier général Antonio Greppi (1722-1799), figure de premier plan de la politique économique lombarde. Conservée aux Archives d'État de Milan⁴⁴, elle débute en 1774, au lendemain d'un voyage que Greppi avait entrepris à Rome ; elle se poursuit à un rythme presque hebdomadaire entre 1774 et 1776, période au cours de laquelle Alessandro se met en quête de bénéfices vacants, puis à nouveau au cours des années 1781-1783, à l'occasion du voyage du pape à Vienne et du conflit judiciaire naissant entre Pietro Verri et ses frères cadets – Greppi ayant accepté d'être le procureur d'Alessandro à Milan. Leurs derniers échanges documentés datent de 1791.

À partir de 1778, Verri transmet à Greppi de longues lettres consacrées aux « affaires de Rome », jouant, comme dans sa correspondance avec Pietro, le rôle du « fedele gazzettiere »⁴⁵ ou du « fogliettante »⁴⁶ : il s'agit d'un mélange de dépêches et d'informations relatives à la vie politique de la Curie, aux relations diplomatiques tendues que cette dernière entretient avec l'Espagne, le Portugal et l'Autriche, aux mœurs et aux scandales de l'aristocratie. Verri rend compte aussi des audiences pontificales, des conversations des cardinaux, proposant au gré de ses missives un portrait saisissant de Pie VI, impétueux, colérique, mais parfois fin stratège dans ses relations avec Joseph II et les monarques européens.

Ces lettres, comme celles qu'Alessandro Verri adresse à son frère, circulent : Greppi les communique notamment au comte de Firmian ainsi qu'à

⁴⁴ Archivio di Stato di Milano (dorénavant ASM), Arch. Greppi, *Carteggio del conte Antonio*, cart. 327. Il s'agit de 220 lettres : 158 lettres autographes d'Alessandro Verri adressées à Greppi, et 44 lettres de ce dernier à Verri (pour la plupart des brouillons autographes difficilement lisibles, ou des copies de copiste).

⁴⁵ *Ibid.*, cart. 327, lettre du 28 décembre 1778.

⁴⁶ *Ibid.*, cart. 327, lettre du 20 juillet 1779.

l'Archiduc d'Autriche Ferdinand de Habsbourg-Lorraine⁴⁷. Ce dernier s'apprêtant justement à séjourner à Rome au début de l'année 1780, Greppi invite Alessandro, par l'intermédiaire de son frère, à rédiger à l'intention de l'Archiduc « una interessante descrizione delle piccole anedote di Roma »⁴⁸. Il est alors courant que les hommes d'État sollicitent dans les villes étrangères qu'ils visitent des personnalités intellectuelles capables de les éclairer sur les usages, les salons et l'actualité du lieu. Alessandro accepte cette proposition mais se trouve confronté à un problème de source (comment recueillir avec régularité des informations fiables et inédites ?) et à un problème de ton (comment l'ancien satiriste du *Caffè* et l'épistolier mordant va-t-il trouver les mots justes pour écrire à un prince ?). Il se confie à Greppi :

[...] entro nel progetto con tutta la sicurezza : soltanto, prima di porvi mano, io bramerei sapere *de modo tenendi* – perchè notizie politiche e veramente arcane io non le posso avere nella mia tenuità facilmente, bensì quanto è materia di comune notizia, ed anche quanto si può riservatamente penetrare con discorsi riservati, ma non di più. Onde se mai servisse al personaggio-indicato la notizia dell'umore ed anedote delle persone più esposte e significanti, ed una idea tal quale dell'indole presente di questo sistema, si potrebbe eseguire il progetto il credo plausibilmente : e quando ancora bramasse il personaggio anedote delle inclinazioni generali, se ne potrebbe aggiungere un paragrafo. Ma non vorrei sbagliare su questo articolo perchè vi è pericolo di fare sinistra impressione passando per un satirico fogliettante.⁴⁹

Pietro Verri faisait état d'une même inquiétude (« Egli si mostrò alquanto ritroso temendo che la incombenza potesse pregiudicarmi come satirica », rapporte Alessandro⁵⁰), qui dérivait de considérations d'ordre social : un aristocrate, fils d'un sénateur milanais, ne pouvait s'abaisser dans ses dépêches diplomatiques à écrire en satiriste. Il lui fallait se conformer au style « di un secretario d'ambasciata »⁵¹, c'est-à-dire d'un observateur détaché et d'un serviteur de l'État.

⁴⁷ Ferdinand de Habsbourg-Lorraine (1754-1806), Archiduc d'Autriche, fils de Marie Thérèse et frère de Joseph II. Il était depuis 1771 Gouverneur de Milan. Pietro Verri lui dédia le premier volume de sa *Storia di Milano* (1783).

⁴⁸ *Carteggio X*, 16 octobre 1779, p. 401.

⁴⁹ ASM, Arch. Greppi, cart. 327, lettre du 9 novembre 1779.

⁵⁰ *Ibid.*, cart. 327, lettre du 11 décembre 1779.

⁵¹ *Ibid.* : « sono pronto a scrivere colla libertà di un secretario d'ambasciata che ne abbia commissione speciale. »

Redoutant quelque maladresse, Alessandro prend prudemment le parti de se former à un nouveau type d'écriture de type consulaire en « réformant »⁵² son style sous la houlette de Greppi. Envoyant à ce dernier un premier échantillon du texte qu'il entend offrir à l'Archiduc, il explique : « Io però mi sono contenuto, come vedrete, in modo di non dovere pentirmi a quanto io suppongo »⁵³. « L'ho scritto a stento », ajoute-t-il, comme si son texte pour l'Archiduc, malheureusement perdu, témoignait d'une laborieuse conquête de la neutralité. À son frère, il explique le 25 décembre avoir fait dans son compte rendu « quello che fanno tanti ministri i quali danno relazione alle Corti dello stato presente degli affari »⁵⁴.

Une disjonction s'opère ainsi sous la plume d'Alessandro Verri entre deux formes d'écritures : l'écriture privée de ses lettres familières, pleine d'une verve spontanée et souvent humoristique, et le ton posé et informatif de la relation destinée à l'Archiduc gouverneur de Milan, bientôt suivie de missives régulières, qui répondent à des exigences de prudence, de fiabilité et d'utilité : « non si scrive senza debito criterio, e mezzi adeguati per indagare il vero in ogni materia al possibile », écrit-il à Greppi⁵⁵.

Ayant obtenu du Fermier « qualche particolare schiarimento per regola sicura da non pentirmi dopo »⁵⁶, il récapitule sa mission :

Risponderò adunque il tutto restringendomi nelle materie politiche, ed estendendomi nelle più geniali, e credendo ormai di avervi ben inteso intorno al modo con cui posso eseguire un simile incarico, mi propongo di dire il disotto delle carte, con riservatezza bensì nei termini per rispetto al lettore, ma con tutta franchezza quanto alla materia, e però vi prevengo che questa è la mia determinazione non credendo di sbagliare.⁵⁷

Il se lance ainsi en quête d'un équilibre délicat entre précision objective de la relation, sobriété de style et maintien du ton plaisant qui fait le charme de ses lettres à son frère et à Greppi.

À l'arrivée de l'Archiduc à Rome, Alessandro lui remet en mains propres sa relation : « [...] subitamente disciolse l'involto, e se ne trascorse qualche

⁵² *Ibid.*, cart. 327, lettre du 19 janvier 1780 : « Presentai adunque i consaputi foglj riformati a quel modo che mi avete suggerito. »

⁵³ *Ibid.*, cart. 327, lettre du 11 décembre 1779.

⁵⁴ *Carteggio X*, 25 décembre 1779, p. 446.

⁵⁵ ASM, Arch. Greppi, cart. 327, lettre du 28 avril 1781.

⁵⁶ *Ibid.*, cart. 327, lettre du 9 novembre 1779.

⁵⁷ *Ibid.*, cart. 327, lettre du 29 décembre 1779.

paragrafo mostrandosene contento »⁵⁸. Il a ensuite l'occasion de le fréquenter et de lui servir de guide pendant son séjour romain. Le 22 avril 1780, Alessandro Verri annonce à Greppi que Son Altesse Royale est repartie vers Milan satisfaite des informations qui lui ont été fournies et qu'elle le charge même de poursuivre ses bons offices : à partir du mois de juin 1780, « due volte la settimana, cioè ogni ordinario »⁵⁹, Alessandro se met donc en devoir d'envoyer à l'Archiduc des dépêches régulières. Afin de « mantenere continuato pascolo », il prend le parti de recruter une « persona del mestiere », un « subordinato stipendiato » capable de lui fournir « materie adattate al buon disimpegno della commissione »⁶⁰. Alessandro explique en 1781 :

Io proposi il pubblico novellista a me già noto, come persona che serve generalmente i Ministri esteri, ed anche le cariche primarie di questa Corte, ed essendo già al possesso della confidenza del medesimo l'ho saputo indurre a tal corrispondenza, benchè temesse d'imbarcarsi in simili navigazioni che altre volte gli sono riuscite pericolose. Egli ha già la sua macchina disposta in maniera che in tutti i principali dicasteri, e tribunali tiene persone di sua confidenza, onde ha subito quelle nuove politiche in ogni genere che nel mondo non si sentono che tardi. Oltredichè egli frequenta caffè e case d'ogni genere per trovar materia alla sua professione. Ho creduto adunque necessario un tal soggetto per una regolare, e così frequente corrispondenza, affinchè non mancasse ordinario senza foglio.⁶¹

L'usage du mot « novellista » pour désigner un compilateur de « fogli », d'« avvisi » ou de gazettes manuscrites s'était développé en Italie à partir du XVI^e siècle. Les ambassadeurs et les corps consulaires utilisaient des « novellieri » pour le recueil et la compilation de nouvelles secrètes ou confidentielles. Paolo Preto explique :

La persona che vive, più o meno legalmente, con questa nuova professione è un “novellista” [...] “pubblico” se legale, “secreto” se “spione” [...]. Per sua stessa natura la professione di “novellista”, [...] si colloca in una zona di confine tra la raccolta lecita e libera di notizie di pubblico dominio e la captazione, più o meno legale, di informazioni riservate o coperte dal segreto di stato.⁶²

⁵⁸ *Ibid.*, cart. 327, lettre du 19 janvier 1780.

⁵⁹ *Ibid.*, cart. 327, lettre du 23 septembre 1780.

⁶⁰ *Ibid.*, cart. 327, lettre du 22 avril 1780.

⁶¹ *Ibid.*, cart. 327, lettre du 18 avril 1781.

⁶² Paolo Preto, *I servizi segreti di Venezia. Spionaggio e controspionaggio ai tempi della Serenissima*, Milano, Il Saggiatore, 2010, chap. « Venezia, centro di “nove”, di “avvisi” e di

Ce n'est qu'à la fin du XVIII^e siècle que l'on observera, comme l'écrit Giuseppe Ricuperati, une « lenta trasformazione del mestiere del novellista in giornalista. »⁶³

Alessandro, qui se définit lui-même à plusieurs reprises comme « novellista » dans sa correspondance avec Pietro⁶⁴, s'associe donc à un « novellista » de métier, anonyme, qu'il fait payer par l'Archiduc un sequin et demi par mois⁶⁵ :

Tengo due volte la settimana una sessione col novellista che viene da me, per concertare le materie, e dargli direzione, e talvolta avendo egli dovuto pagare qualche notizia più del solito di qualche mancia, o comprare qualche libro che si è spedito, io ho supplito del mio.⁶⁶

Aux informations compilées par son aide, Alessandro ajoute de sa main diverses nouvelles de sa connaissance :

Quanto poi alla mia parte io proposi che avrei supplita quelle nuove che corrono nel mondo nobile, e quanto mi fosse pervenuto a certa notizia, e perciò mi è riuscito fin ora ogni ordinario di aggiungere una Appendice, nella quale procuro secondare il genio a me già noto del clementissimo Lettore.⁶⁷

Cette mission se poursuit « senza intermissione »⁶⁸, au moins jusqu'en 1783, puis Verri cesse d'évoquer la question dans ses lettres à Greppi et la trace de cette correspondance secrète se perd.

5. Un vestige du premier manuscrit perdu adressé à l'Archiduc

S'il nous est impossible de connaître, en l'état actuel des recherches, la teneur des lettres adressées par Alessandro à l'Archiduc, nous avons retrouvé

spie », p. 89.

⁶³ Giuseppe Ricuperati, « I giornali italiani del XVIII secolo : Studi e ipotesi di ricerca », *Studi storici*, XXV, 1984, 2, p. 301-302.

⁶⁴ Voir *Carteggio VII*, 11 novembre 1774, p. 66 et 17 juin 1775, p. 185.

⁶⁵ ASM, Arch. Greppi, cart. 327, lettre du 18 avril 1781.

⁶⁶ *Ibid.*

⁶⁷ *Ibid.*

⁶⁸ *Ibid.*, cart. 327, lettre du 19 janvier 1782.

quelques bribes du manuscrit que l'épistolier romain remit à Ferdinand lors de son arrivée à Rome.

Dans un article paru en 1880 dans l'*Archivio storico lombardo*, Guido Sommi Picenardi cite « uno scritto autografo curioso » conservé « in Roma presso persona di mia conoscenza, devotissima alla memoria del Verri » et intitulé « Stato presente di Roma, 1779-1780 »⁶⁹. Il s'agit, explique-t-il, d'un manuscrit de dix-neuf feuilles rédigé « con diligenza » par Alessandro Verri. On ne trouve nulle trace de ce texte parmi les documents personnels de l'auteur rapatriés à Milan et intégrés aux archives familiales après sa mort en 1816⁷⁰ ; cependant, les passages cités (qui mêlent aux considérations sur les mœurs, le peuple et la vie politique de Rome, quelques portraits de personnalités en vue) et le sommaire du manuscrit suffisent à confirmer son attribution⁷¹.

Sommi Picenardi fait fausse route, en revanche, lorsqu'il avance que le texte a été commandité par un officiel de la cour, voire par l'Empereur en personne lors de sa venue à Rome en mars 1769⁷². Le manuscrit, de dix ans postérieur, correspond selon toute vraisemblance au texte remis à l'Archiduc lors de son passage à Rome cet hiver-là.

Outre les titres des chapitres, plusieurs passages cités par Sommi Picenardi font directement écho à des multiples aspects de la vie romaine relatés en ces années dans les lettres d'Alessandro à Pietro Verri et à Greppi : nous y retrouvons une dense galerie de portraits (le cardinal Giraud, Monsignore Onesti, Giulia Falconieri, la princesse Santa Croce, Pagliarini...), ainsi que des considérations sur la crise monétaire, la dévaluation du papier-monnaie, la faiblesse de la milice romaine, l'« insufficienza e mediocrità » des hommes de la Curie (« molti ignorano quanto accade in Europa, o non hanno idea delle Corti e dei principi che le governano »⁷³). Signalons enfin que l'analogie pittoresque et moqueuse utilisée dans le manuscrit pour définir Rome (« Lo stato presente di questa Corte somiglia alla vecchiezza di una

⁶⁹ Guido Sommi Picenardi, « Di Alessandro Verri », *Archivio storico lombardo*, VII, 1880, 2, p. 302-317.

⁷⁰ Le manuscrit du « Stato presente di Roma » ne figure pas dans l'« Indice dei Manoscritti esistenti presso il Cav.[†] Pietro Malvolti » (*Archivio Verri*, cart. 503.8), fils adoptif et héritier d'Alessandro qui se chargea de répertorier et d'envoyer à Milan les riches archives littéraires de l'écrivain.

⁷¹ Guido Sommi Picenardi, « Di Alessandro Verri », *op. cit.*, p. 313-314.

⁷² *Ibid.*, p. 316.

⁷³ *Ibid.*, p. 315.

rispettabile matrona, che incomincia per gli anni a vaneggiare ») se retrouvera plus tard – en 1804 – dans le second volume des *Notti romane* (« questa città [...] non lascia di mostrare l'antico suo aspetto di matrona veneranda, ma tale che afflitta e depressa tenta con le sue pompe consolarsi delle ricchezze perdute »⁷⁴). Il n'est qu'un point du manuscrit sur lequel Verri se raviserà, en 1782, après le voyage de Pie VI à Vienne : le faible attachement supposé du peuple à la personne du pape, contredit par les scènes de liesse qui accompagnèrent le déplacement du pontife sur les routes de la Péninsule et en Autriche.

6. Les mots de la diplomatie

S'il est vrai qu'une correspondance diplomatique a pour objet, comme l'écrit Charles-Édouard Levillain, d'offrir « une radiographie de la situation politique, religieuse, économique et sociale d'un pays donné »⁷⁵, ce « Stato presente di Roma » livre un indice supplémentaire de la porosité qui existe entre l'écriture épistolaire des frères Verri (en particulier d'Alessandro) et l'écriture informative dont se servaient les chancelleries. On retrouve dans la première plusieurs traits de l'*ars scribendi* propre aux notes diplomatiques : la capacité à définir une époque ou un gouvernement avec « la brièveté et la concision d'une maxime »⁷⁶ ; un art consommé du récit et de la relation qui restitue souvent en style direct les conversations orales et les propos recueillis auprès des émissaires ou des membres des cénacles politiques et des chancelleries ; enfin, l'inclusion ou la copie, au sein même des lettres, d'articles, de pamphlets, de dépêches ou de traités (alors, « la correspondance diplomatique devenait une correspondance dans la correspondance où venaient s'enchâsser des analyses complémentaires »⁷⁷). Ce dernier cas de figure est courant dans les correspondances des frères Verri. Ainsi, le 13 décembre 1780, Pietro Verri transmet à son frère des informations relatives aux préparatifs des obsèques de l'impératrice Marie-Thérèse. « Ti voglio

⁷⁴ Alessandro Verri, *Le Notti romane*, éd. Renzo Negri, Bari, Laterza, 1967, p. 250.

⁷⁵ Charles-Édouard Levillain, « La correspondance diplomatique dans l'Europe moderne (c. 1550-1750) : tentative de définition et problèmes de méthode », dans Ann Thomson, Simon Burrows, Edmond Dziembowski (dir.), *Cultural transfers*, op. cit., p. 43-55, citation à la p. 47.

⁷⁶ *Ibid.*, p. 55.

⁷⁷ *Ibid.*, p. 48.

trascrivere alcune carte interessanti », annonce-t-il : il livre d’abord une dépêche de Joseph II à l’Archiduc Ferdinand, puis une seconde de l’empereur destinée à la Congrégation de l’État. Il ajoute : « Ora per rendere ancora più diplomatica questa lettera trascrivo la Consulta che il Magistrato Camerale di Milano umilia al Trono. » Au terme d’une quatrième et ultime transcription, il conclut : « Sfido che un altro in Roma ne sappia tanto di Milano quanto tu in quest’ordinario »⁷⁸.

L’usage de l’adjectif « *diplomatico* », ainsi que du syntagme « *corpo diplomatico* » dont plusieurs occurrences se trouvent dans le *Carteggio Verri*⁷⁹, est notable. Calque du français *diplomatique* attesté dès 1726, l’adjectif acquiert son sens contemporain (« relatif à la diplomatie », *Trésor de la langue française*) dans le dernier quart du siècle. Gaia Guidolin, dans son *Analisi linguistica del carteggio di Pietro e Alessandro Verri*⁸⁰, signale que les sources lexicographiques en ont dénombré quelques occurrences à partir de la fin des années 1780 dans les périodiques italiens (*Notizie del mondo*, *Nuovo postiglione*) et chez certains auteurs, tels qu’Alfieri et Foscolo. Un tel usage traduit non seulement la « vitalità » de la langue politique des frères Verri, mais encore leur capacité à mobiliser des « tecnicismi del linguaggio diplomatico » dérivés pour la plupart du langage juridique et bureaucratique français (G. Guidolin). Ces termes, formés à partir de racines grecques ou latines “re-sémantisées”, allaient s’imposer dans la Péninsule au cours du *triennio giacobino* puis sous l’Empire (outre *diplomatico*, nous trouvons dans le *Carteggio Verri* : *armistizio*, *emigrato*, *garante*, *ostracismo*, *polizia*, *propaganda*, *tattica*, etc.⁸¹). L’écriture hybride des frères Verri mêle ainsi les codes et les registres pour répondre aux attentes, voire aux requêtes, de destinataires et de cercles de diffusion multiples.

Le manuscrit « Stato presente di Roma » et les lettres d’Alessandro

⁷⁸ *Carteggio XI*, p. 208-211.

⁷⁹ *Carteggio VII*, Alessandro Verri, 2 novembre 1775, p. 263 : « Io fui testimonia di un baciamano diplomatico » ; *Carteggio VIII*, Pietro Verri, 1^{er} juin 1776, p. 108 : « vengo da un pranzo diplomatico da S. E. il conte di Firmian, che è alla testa del governo ». Pour « *corpo diplomatico* » voir *Carteggio XII*, Alessandro Verri, 15 juin 1782, p. 319 ; il apparaît six fois dans ses lettres à Vincenza Melzi, écrites sous l’Empire.

⁸⁰ Gaia Guidolin, *Analisi linguistica del carteggio di Pietro e Alessandro Verri (1766-1797)*, thèse de doctorat sous la dir. de Sergio Bozzola, Università degli studi di Padova, 2011.

⁸¹ *Ibid.*, p. 279, 290 et 294, et p. 515-516.

Verri pour l'Archiduc témoignent à ce titre de la façon dont l'administration des Habsbourg multipliait les canaux de renseignement (secrétaire, chargés d'affaires, agents), pour corroborer ses sources, voire pour compléter ou corriger les informations transmises par des ambassadeurs devenus, comme le suggère Daniela Frigo dans son ouvrage *Politics and Diplomacy*, « des spectateurs, davantage que des acteurs de la politique européenne »⁸² dans la seconde moitié du siècle.

Si rien, donc, ne relève dans les lettres de Pietro et Alessandro Verri de l'art de la négociation diplomatique, elles n'en manifestent pas moins une quête d'adéquation du registre expressif et une maîtrise des usages lexicaux qui relèvent d'un "tecnicismo professionale" en voie de développement.

7. Interceptions postales

Autre indice du vif intérêt suscité par les lettres des frères Verri : ces derniers sont également des informateurs à leur corps défendant, bientôt victimes d'une surveillance non sollicitée qui met à mal la confidentialité de leurs échanges ordinaires. Dès avant le départ pour Paris, les deux frères mettent au point un chiffre dont Alessandro fait usage à partir de novembre 1766, à Paris, après avoir été prévenu par un « Ambasciatore » que « la *Police* » le surveille⁸³. Le chiffre est ensuite couramment employé dès que les épistoliers abordent des sujets relatifs à l'Église, au Pape ou aux questions de politique internationale. Ainsi, le 7 septembre 1768, Alessandro en fait un usage exceptionnellement long pour livrer son diagnostic sur la crise entre Rome et les cours européennes. La virulence des premiers mots à l'encontre de Clément XIII suffit à en justifier la nécessité :

Il Papa è un imbecille, il segretario di stato un fanatico, e forse briccone. Il

⁸² Daniela Frigo (dir.), *Politics and Diplomacy in Early Modern Italy : the Structure of Diplomatic Practice, 1450-1800*, Cambridge-New York, Cambridge University Press, 2000, p. 23 : « [...] in the second half of the century the Italian ambassadors were more spectators than protagonists of European politics. Moreover, the collecting and transmitting of information which throughout the *ancien régime* had been an inseparable part of the ambassadorial function was now performed by other means. Gazettes, news-sheets and periodicals, as well as the constant peregrinations of thinkers and intellectuals from one city to another, delivered more rapid knowledge of events and ideas. »

⁸³ *Viaggio a Parigi e Londra, op. cit.*, 12 novembre 1766, p. 81.

principale movente sono i gesuiti. Il padre generale ed il cardinale Boschi, terziario frenetico, danno l'impulso ; il breve è una vendetta gesuitica contro il meno potente de' Borboni. Tre nipoti ha il papa : uno senatore, l'altro cardinale, il terzo maggiordomo⁸⁴. I due primi sono sciocchi, il terzo briccone ; il cardinale è bigotto ed imbecille [...]. Questo è il fedele ritratto delle cose presenti.

Il conclut en toutes lettres : « Perdonami la gran cifra ; [...] non si poteva dirlo altrimenti »⁸⁵. La raison en est que Vienne a établi sur son territoire un redoutable système de surveillance postale qui – comme s'en vante Kaunitz – rend « impossible de confier à la voie ordinaire de la poste une correspondance qui contiendrait des particularités [devant] rester secrètes »⁸⁶.

Alertés par les irrégularités de la poste et la détérioration des cachets (qui, loin de garantir l'invulnérabilité des plis, trahissent leur ouverture), les frères Verri sont contraints de recourir à la cryptographie numérique. Celle-ci demeure, jusqu'à la conclusion de leurs échanges, l'« unico rifugio » de leurs confidences⁸⁷, mais un refuge bien fragile face à l'expertise et la célérité des *Geheime Ziffkanzlei* de Vienne⁸⁸. Cette surveillance témoigne néanmoins de la valeur que l'on prête en haut lieu aux talents d'observateurs et d'informateurs des deux frères et constitue, en un sens, une reconnaissance de la validité des renseignements dont ils disposent. Pietro Verri en a conscience : il se rengorge, en mai 1775, quelques semaines après la fin du conclave, de l'intérêt de la bonne société et du gouvernement de Milan pour les lettres de son frère. Son ton oscille entre fierté, ironie et agacement :

⁸⁴ Respectivement : Abbondio Rezzonico, sénateur de Rome, Carlo Rezzonico, cardinal camerlingue, et Giovanbattista Rezzonico, préfet du palais apostolique.

⁸⁵ *Carteggio* II, 7 septembre 1768, p. 27-28. La lettre autographe chiffrée est conservée à l'Archivio Verri, cart. 252, cote 252/3/33r-252/3/34r (Milan, Fondazione Raffaele Mattioli per la storia del pensiero economico).

⁸⁶ *Correspondance secrète du comte de Mercy-Argenteau avec l'Empereur Joseph II et le prince de Kaunitz*, éd. Alfred D'Arneht et Jules Flammermont, Paris, Imprimerie nationale, 1891, introduction, p. LXXVII.

⁸⁷ *Carteggio* III, lettre d'Alessandro, 28 mars 1770, p. 236.

⁸⁸ Pour une analyse de la surveillance politique dont le *Carteggio* fit l'objet, des techniques de cachetage et de l'usage du chiffre par les frères Verri, je renvoie à Pierre Musitelli, « Le chiffre comme unique refuge : la correspondance sous surveillance de Pietro et Alessandro Verri », *Epistolaire*, XLIV, 2018 (*Avec ou sans enveloppe. La lettre et le secret*), p. 85-96.

In quest'oggi mi giungono due tue lettere ad un tratto e quella dello scorso ordinario mi pare stata aperta. La cosa nasce dalla riputazione che hai di scrivere eccellentemente e cose interessanti. Si dice che di tanti che s'intricano di scrivere le novelle di Roma, nessuno le dà più precise, più al vivo di quello che tu fai.

Durante la sede vacante sai ch'io faceva un regalo al ministro della roba tua. Sai che S. A. R. ha bramato di averne. La signora principessa Melzi apertamente cerca sempre a Frisi le nuove scritte da te perchè quanto ne viene scritto al signor duca di Modena non vale in paragone ; così qualche ufficiale della Posta amante delle belle arti mi fa il servizio di farmi ritardare le tue nuove.⁸⁹

L'attitude de Pietro Verri n'est pas dénuée d'ambiguïté : il vante la justesse des faits relatés par son frère et exhibe ses lettres en public (« Abbi sempre giudizio nelle tue risposte, le quali le faccio vedere tutte ; se, per azzardo, volessi dirmi qualche cosa in disparte, fallo in cifra »⁹⁰) ; mais il s'irrite de se savoir devancé dans leur lecture par l'indiscrète censure postale ! Entre ses mains, les lettres d'Alessandro passent du régime de la confidentialité à celui de l'ostensible ou de l'ostenté : il en jalouse le contenu mais le met en exergue.

Quant à Alessandro, s'il affirme assez tôt sa réticence à entrer au service de Vienne et s'il rejette l'idée d'être à Rome un informateur à la solde de son gouvernement, il s'acquitte néanmoins de cette mission non seulement dans ses relations non répertoriées avec l'Archiduc, mais aussi, tacitement, dans ses lettres à Pietro et à Antonio Greppi, qui revêtent diverses natures au gré des paragraphes : "égo-documents", gazettes mondaines, comptes rendus consulaires... Alessandro cultive d'ailleurs l'ambiguïté. Il affirme ainsi avec nonchalance, en juin 1773, qu'il n'y a dans ses lettres rien de relatif aux affaires d'État (« la nostra corrispondenza non include certo materie di Stato »⁹¹), avant d'ajouter :

Non so perché non ti arrivino le mie lettere ; nel nostro carteggio non vi è nulla di veramente politico ; siamo buona gente che non s'imbarazza degli affari grandi, eppure non ci vogliono lasciare in pace.⁹²

Certes, Alessandro cultive librement à Rome son goût des belles-

⁸⁹ *Carteggio* VII, 3 mai 1775, p. 161-162.

⁹⁰ *Carteggio* III, 27 septembre 1769, p. 76.

⁹¹ *Carteggio* VI, 16 juin 1773, p. 77.

⁹² *Ibid.*, 30 juin 1773, p. 82.

lettres. Mais bien des aspects de son activité épistolaire ne sont finalement pas sans rapport avec celle du fonctionnaire de chancellerie qui reçoit et exécute des instructions, qui est formé à la communication codée des dépêches et qui maîtrise la rhétorique de l'exercice. On mesure alors la complexité de la situation textuelle des correspondances des frères Verri qui ne sont pas, du fait de la circulation volontaire et involontaire de leurs lettres, un tête-à-tête entre deux épistoliers, mais un corpus ouvert à une pluralité de lecteurs et de regards, qui troublent occasionnellement sa sérénité et sa régularité sans jamais tarir le flux des échanges.

Conclusion

Qui Alessandro espère-t-il duper par ses dénégations ? Sans doute ses mots s'adressent-ils moins aux « signori della posta »⁹³ qu'à son aîné. Alessandro Verri se détermine assez tôt à ne pas sacrifier son « inclinazione »⁹⁴ littéraire aux chimères, dit-il, d'une carrière en chancellerie. Cette opposition, voire ce dilemme, entre la carrière de l'« employé » de cour⁹⁵ et la littérature, qu'il revendique progressivement comme son unique occupation, constitue l'arrière-plan original de ces échanges qui voient s'opposer, d'un côté, la figure (ou la préfiguration) du « *nuovo letterato* » – Alessandro – et, de l'autre, l'homme d'État, qu'il s'agisse de Pietro Verri, d'Antonio Greppi ou même de l'Archiduc, tous convaincus que la formation juridique du jeune Verri, son expérience européenne et son talent de peintre des mœurs et de la vie publique le destinent à devenir un utile auxiliaire du gouvernement de Vienne. Au moment même, donc, où le métier de diplomate commence à se professionnaliser, Alessandro fait le choix d'une autre forme de « professionnalisation » à venir : « il mestiere d'autore »⁹⁶ – comme Alfieri en ces mêmes années, mais sans son patrimoine. Ce dilemme que d'autres avant lui, depuis l'Arioste, ont vécu de façon parfois dramatique, Alessandro Verri finit par le surmonter à force d'obstination. Sa propension à envisager la littérature comme un sacerdoce et une « vocation »,

⁹³ *Ibid.*, 16 juin 1773, p. 77.

⁹⁴ *Viaggio a Parigi e Londra*, *op. cit.*, 20 avril 1767, p. 406.

⁹⁵ *Ibid.*, Alessandro Verri, 25 février 1767, p. 333-334.

⁹⁶ Sara Rosini, *Lettere di Alessandro Verri a Vincenza Melzi d'Eryl*, *op. cit.*, lettre DCCLXIX, 1^{er} août 1813.

au prix même de conditions d'existence précaires, constitue l'un des points saillants de sa parabole intellectuelle⁹⁷ :

La Fortuna più volte si è incapricciata di me, ed io l'ho disprezzata. Non sentivo la passione tanto universale della ambizione quanto agli impieghi, bensì quella di autore. Sembra che in questo desiderio non sia stato defraudato : ma vi è più fumo che arrosto.⁹⁸

Pierre MUSITELLI
École normale supérieure – Université PSL

⁹⁷ Voir Pierre Musitelli, *Le Flambeau et les ombres. Alessandro Verri, des Lumières à la Restauration (1741-1816)*, Rome, Collection de l'École française de Rome, 2016.

⁹⁸ *Ibid.*, lettre DCCCLXXVIII, 6 juillet 1816. Il évoque dans cette lettre son activité en utilisant les expressions « il mio mestiere » et « la mia vocazione ».